

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : APPROCHES THÉORIQUES

Master 2 MSI - UE5 Analyser des pratiques professionnelles - Séance 1 21 octobre 2024
Mathieu Perrot et Gaëlle Jaudeau
Formateurs

Programme du jour :

1. Cadre du cours : calendrier, évaluation, moodle, (règles de) fonctionnement
2. Faire émerger les problématiques liées aux situations d'entretien et de conduite de réunions
3. Se situer dans la profusion de champs théoriques de l'analyse de pratique

Calendrier



Date	Horaires	Formateur.ri ce.s	Programmation prévisionnelle
21 oct.	13h30-16h30	GJ/MP	Jeu de rôle Intro générale théorique Présentation des modalités de contrôle des connaissances
23 oct.	9h00-12h00	MP	EDE Cadre, analyse d'une transcription, mise en situation
24 oct.	13h30-16h30	GJ/MP	Ecoute active, analyse extrait vidéo
25 oct.	9h00-12h00	GJ/MP	Instruction Sosie
20 nov.	13h30-15h30	GJ/MP	Géase
jusqu'au 15 janvier	Eval 1		
12 mars	15h30-17h30	GJ/MP	Géase
26 mars	13h30-15h30	MP	Géase
9 avril	13h30-15h30	MP/GJ	Géase ou 3 colonnes
jusqu'au 15 mai	Eval 2		

Moodle

Moodle2024.inspe-paris.fr>Pratiques et ingénierie de la formation>Parcours Métiers de la
scolarisation inclusive>M2>UE 5 Analyser les pratiques professionnelles

Mot de passe : APP2024



Evaluation

1/ Synthèse de deux articles : identifier les invariants des cadres théoriques de l'analyse des pratiques

- Robo, P. (2005). Pourquoi, comment analyser sa pratique professionnelle ? Le Nouvel Éducateur, 172.
https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2003/2003_12.html#copyright
- Perrenoud, P. (2003). L'analyse de pratiques en questions. Les Cahiers Pédagogiques, 416.
https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2003/2003_12.html#copyright

Ce rendu doit être réalisé individuellement.

2/ Ecrit réflexif : analyser la mise en œuvre de l'un des dispositifs d'analyse de pratique mobilisés dans l'UE (techniques d'entretien individuel, animation d'un groupe d'analyse).

Ce rendu peut être réalisé individuellement, en binôme ou en trinôme.

Périodes d'évaluation :

Eval 1 : jusqu'au 15 janvier 2025

Eval 2 : jusqu'au 15 mai 2025



Co-construction du cadre



Jeu de rôle



1. Répartition des rôles (participants et observateurs)
2. Préparation des interventions
3. Déroulement de la réunion
4. Debrief

Quelques règles :

- Non jugement
- Ecoute
- Participation active

Retour réflexif sur l'activité



Analyse de pratique : approche théorique

Introduction 1/3

*Les analyses de pratiques professionnelles conçues comme un outil de professionnalisation
de AP (analyse de pratiques) à APP (analyse de pratiques professionnelles).*

L'origine des APP : de l'hôpital à l'école.

1973-1975, la méthode Balint, adaptée, est introduite dans le milieu enseignant grâce à Jacques Lévine : la méthode du " Soutien au soutien « est créée.

à partir de 1975, **une succession d'innovation, d'adaptation** (A. Moyne à Lyon, J. Nimier à Reims, C. Blanchard-Laville à Nanterre)...

Introduction 1/3

- Les analyses de pratiques professionnelles conçues comme un outil de professionnalisation
- de AP (analyse de pratiques) à APP (analyse de pratiques professionnelles).

- L'origine des APP : de l'hôpital à l'école.

- « Dans la mesure du possible, l'objectif devrait être de créer une atmosphère telle que chacun puisse parler sans précipitation, tandis que les autres écoutent dans un état d'esprit libre et d'attention flottante, une atmosphère qui autorise certains silences et donne à chacun le temps de trouver ce qu'il pense vraiment ou ce qu'il veut vraiment dire » (M. Balint, p. 329, « Psychanalyse et pratique médicale » in L'expérience Balint : histoire et actualité, Paris : Dunod, 1982).

- En France :

- 1961, autour du docteur Jean-G. Lemaire, un groupe de praticiens de la santé et du travail social s'organisent pour répondre à de nouvelles questions.

- 1973-1975, la méthode Balint, adaptée, est introduite dans le milieu enseignant grâce à Jacques Lévine : la méthode du " Soutien au soutien « est créée.

- 1975, A. De Peretti va introduire de nouvelles dimensions en définissant un protocole pour les GAP pour l'éducation nationale. S'en suivent **une succession d'innovation, d'adaptation** avec comme lieu d'expérimentation l'académie de Lyon (A. Moyne), de Reims (J. Nimier), tandis que C. Blanchard-Laville reste dans le sillage d'une approche psychanalytique (Université Paris X-Nanterre).

Introduction 2/3

Généralisation de **divers dispositifs** dans les lieux de formation (IUFM) liées à des enjeux de recherche et à des attentes institutionnelles, puis dans les Espé/INSPE :

- BO n°32 du 06/09/2001

Accompagnement de l'entrée dans le métier et formation continue des enseignants des 1er et 2nd degrés et des personnels d'éducation et d'orientation :

- construire une « **identité professionnelle affirmée** ».
- à partir des « **difficultés surgies du terrain, par l'expression des besoins des enseignants...** ».

- BO n°30 du 25/07/2013

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : nouvelle compétence « **S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel : [...] réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.** CC14

Introduction 3/3

2019 - Référentiel de formation : former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIème siècle :

former des “praticiens réflexifs”*

- A partir d'observation dans la classe :
 - “Réfléchir et ajuster sa pratique”
 - “Objectiver les forces et les limites de sa pratiques”
- “former la capacité à questionner, individuellement et collectivement sa pratique : [...] Acquisition des cadres de l'analyse de pratique”

*Il s'agirait donc de former un praticien réflexif qui se prendrait “*pour objet de sa réflexion, il réfléchit à sa propre manière d'agir, de façon à la fois critique et constructive*”. Critique, car il rompt avec la tentation de la justification et de l'autosatisfaction, pour mettre à distance, " objectiver ", comprendre. Constructive, car son but n'est pas de se flageller, mais d'apprendre de l'expérience, de construire des savoirs qui pourront être réinvestis dans les situations et les actions à venir.” (Perrenoud, 2001)

Introduction 3/3

Référentiel de formation : former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIème siècle

c. Le professeur praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Compétences de référence (arrêté du 1er juillet 2013)
(P 1, 3 ; CC 3, 4, 5, 9, 10, 14)

Objectifs de formation	Axes de formation
Il utilise l'observation dans la classe, les dispositifs d'évaluation qu'il met en place et les ressources – littérature et réseaux professionnels, banques de données et savoirs de recherche – pour évaluer les résultats de son enseignement sur des points précis et pour expérimenter, réfléchir et ajuster sa pratique en vue de la rendre plus efficace. Il objecte les forces et les limites de sa pratique pour identifier ses besoins de formation et y répondre – à court et à moyen terme – dans le cadre de l'offre de formation accessible (institutionnelle, collaborative, ...).	Pratique réflexive et recherche La préparation et l'analyse du stage, ainsi que l'initiation à / par la recherche effectuée dans le cadre du mémoire, permettent d'acquérir ou de renforcer des compétences (curiosité, recul réflexif, rigueur, prise en compte de la complexité) soutenant l'actualisation des connaissances et le développement professionnel tout au long de la carrière. La formation procure les outils pour identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer en continu la pratique professionnelle. Former la capacité à questionner, individuellement et collectivement, sa pratique : • Acquisition des cadres de l'analyse de pratique • Outillage et clés de compréhension des méthodes de recherche pour actualiser les connaissances scientifiques, didactiques, pédagogiques et éducatives • Analyse de pratiques innovantes documentées par la recherche • Implication dans une recherche-action en relation avec des chercheurs • Expérience d'une communauté de pratique professionnelle

Définitions de l'analyse de pratique

- « **une réflexion sur sa pratique, une autorégulation et/ou une corégulation de celle-ci**, une formation au service de la praxis, et ce, par un positionnement que l'on pourrait qualifier de métacognitif » (Robo, P. 2002)
- “Il s’agit de **reconstituer par l’analyse, les savoirs, savoirs-faire et attitudes** mis en oeuvres dans les interventions pédagogiques **vécues**.” (Altet, 2000)
- “**Porter un regard distancié , sur (soi dans) son acte professionnel**, en **analyser** les mobiles conscients et inconscients, les réalités, les effets, en cours de cours et/ou après le cours, en se voyant et/ou en se disant seul ou à plusieurs” (Montagne, Y-F., 2014)
- « **un lieu où peut se faire la découverte du statut de "l'erreur"**: erreur de décision dans une classe comme erreur dans une discipline, dans les deux cas la découverte qu'il ne s'agit pas de "faute", de "maladie", mais d'élément indispensable à tout apprentissage et donc moteur de tout progrès », « **un lieu de parole** où il est possible d'**exposer ses difficultés**, faire la part des choses, apprendre à complexifier les problèmes. En un mot **à améliorer ses capacités de communication** » (Nimier, J. voir <http://pedagopsy.eu>)
- « Toute intervention au sein d'un groupe d'accompagnants ayant pour finalité première une plus grande **prise en compte des besoins de l'utilisateur ainsi que la promotion de celui-ci et de ses projets à partir de l'observation et de la compréhension des situations éducatives et/ou pédagogiques concrètes vécues par les participants. Elle doit permettre de donner du sens et de la cohérence aux interventions tout en intégrant la diversité des acteurs et les différences de points de vue.** » (cf. <https://www.analysedespratiques.co>)

La complexité au cœur des analyses de pratiques professionnelles

Une profusion de :

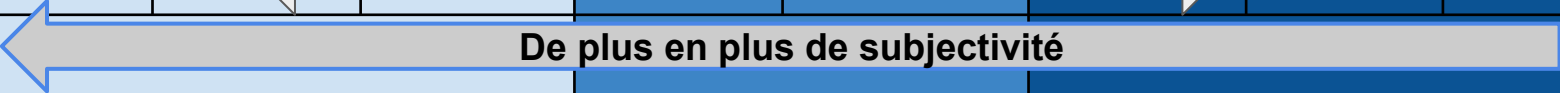
Champs théoriques

D'auteurs de référence

D'objets d'analyse

D'objectifs

De dispositifs à l'œuvre

Dispositifs d'analyse de pratiques	Groupes de parole, Groupe de soutien au soutien, GAPP, Conseil d' élèves	Discussion/ Conversation, Écoute clinique	Analyse clinique des pratiques	Analyse des gestes professionnel s	Entretien d'explicitation	Praticien réflexif / Enseignant expert / Analyse de pratiques réflexives	Clinique de l'activité, Auto confrontation , Géase	Tutorat / Analyse de situation didactique
Auteurs de référence	Balint Lévine Nimier De Peretti Oury	Lacadée Gavarini Cifali	Blanchard- Laville Beillerot Altet Carnus	Alin	Vermersch Barbien Perrenoud	Schön Tochon Vergnaud	Clot Ria Fumat/ Etienne	Amade-Escot Brousseau
Champs théoriques	Psychanalyse de champ freudien Effets opérateurs de la parole	Psychanalyse lacanienne	Psychanalyse et rapport aux savoirs	Sémantique, sémiologie, sociologie des interactions	Phénoménologie, socio constructivisme	Schémas professionnels, métacognition	Théorie de l'action orientée Ergonomie de la pratique	Cognitivisme Démarche hypothético- déductive
Sujet/Objet de l'analyse								
								
	Sujet Position			Individu Attitude		Professionnel Tâche/Activité		
	Rapport à l'inconscient			Rapport aux savoirs		Rapport à la fonction		
Objectifs visés	Place de l'inconscient : faire émerger ce qui anime sa position professionnelle	Mettre en mot ce qui définit ce métier impossible/ s'entendre	Identifier les déterminismes inconscients et leurs effets en classe	Déchiffrer le sens caché des pratiques, des choix, clarifier (effets locutoires)	Verbaliser pour transformer les déterminismes : se percevoir pour changer	Réfléchir sur l'action , le perçu. Analyser le lien entre le perçu et son usage	Repérer le sens construit, explicit er le vécu et son observation	Améliorer ses pratiques pédagogiques

Conclusion

- Les analyses de pratique professionnelle sont le fruit de la recherche et de l'expérimentation.

- Leur mise en œuvre nécessite :

=> une connaissance du champ de référence mobilisé

=> des objectifs clairs, propres à chaque contexte de travail

=> la définition d'un cadre

=> une maîtrise du dispositif mobilisé

et

=> un animateur formé à la mise en place du dispositif choisi.